

**AR Prefecture**

006-210600060-20201029-20201011-DE

Reçu le 04/11/2020

Publié le 04/11/2020

**DELIBERATION N°2020-10-11**

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
De la Commune d'ASPREMONT (06790)**

**Séance du 29 Octobre 2020**

Date de convocation :  
23.10.2020

L'an deux mil vingt et le vingt-neuf octobre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal BONSIGNORE

**Présents :**

M. BONSIGNORE Pascal

M. ARZANI Jean-Pierre

Mme LEBRETON Elisabeth

M. SICRE Jean-Louis

Mme PERNOT Chantal

M. Joël PIERACCINI

Mme FAYOLLE Patricia

M. CHAIX Michel

Mme LEURETTE Catherine

Mme GIGNOUX Laure

M. ANDRIO Franck

M. MERCIER Thierry

M. LE MORVAN Gilles

Mme HAM Emmanuelle

M. COUBETERGUES Benoît

M. BARBIER Olivier

Mme VONNER Isabelle

M. GIAUFFRET-SIMONGIOVANI Caroline

Mme DI BARTOLO Claire

**Excusés :**

Mme LEBRETON Elisabeth

*M ANDRIO Franck a donné pouvoir à PIERACCINI Joël pour voter en son nom*

*M MERCIER Thiery a donné pouvoir à ARZANI Jean Pierre pour voter en son nom*

**Non Excusés :**

M SICRE Jean-Louis

**AR Prefecture**

006-210600060-20201029-20201011-DE

Reçu le 04/11/2020

Publié le 04/11/2020

*FAYOLLE Patricia a été nommé(e) secrétaire de séance*

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 15

Pouvoirs : 2

Votants : 17

**OBJET : DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL 2020  
DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE DES TERRITOIRES : DEMANDE  
DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT POUR LA SECURISATION DU  
CHATEAU.**

Le Conseil Municipal,

Vu le Plan de relance annoncé par le président de la république qui abonde la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) d'un milliard d'euros supplémentaires afin d'accompagner un effort de relance rapide et massif des projets des communes et de leur groupements.

Vu Les projets qui pourront être financés doivent s'inscrire parmi les thématiques fixées à l'article L : 2334-42 du code général des collectivités territoriales et plus particulièrement dans les trois catégories prioritaires suivantes :

- La transition écologique : au-delà de deux axes du grand plan d'investissement , à savoir la rénovation énergétique des bâtiments publics et le développement des nouvelles solutions de transition innovantes qui peuvent concerner les aménagements d'espaces publics luttant contre les ilots de chaleur ou la réhabilitation de friches industrielles , dans un objectif global de lutte contre l'artificialisation des sols ;
- La résilience sanitaire : à travers des opérations en matière de santé publique (notamment le financement de maison de santé pluri-professionnelles), de mise aux normes des équipements sanitaires ou des travaux portant sur les réseaux d'assainissement ;
- La préservation du patrimoine public historique et culturel : classé et non classé, afin de favoriser l'attractivité et le développement des territoires ruraux.

Il est rappelé que Cet abondement a pour objectif de financer des projets prêts à démarrer très rapidement afin de participer à la reprise de l'économie dans les territoires.

**AR Prefecture**

006-210600060-20201029-20201011-DE

Reçu le 04/11/2020

Publié le 04/11/2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

d'autoriser monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Etat, une subvention d'investissement d'un montant de 341 868 euros pour un budget prévisionnel de 427 335 euros HT soit 512 802 TTC pour la sécurisation des remparts et l'aménagement des jardins du château.

FAIT et DELIBERE en Mairie les jours, mois et an que-dessus.

Au registre sont les signatures.

Aspremont, 29 octobre 2020

Le Maire,



**Pascal BONSIGNORE**